

Bulletin-Info

Novembre – Décembre 2010
Volume 14, Numéro 5

NOUVEAUX MEMBRES

Dans ce numéro

1 Nouveaux membres
Campagne de renouvellement

2 Transport Loi 430
Politique d'évaluation des conducteurs de véhicules lourds
Programme d'excellence des conducteurs de véhicules lourds

3 Définition de véhicule lourd
Hausse du taux de la TVQ

4 À vendre
Congés fériés et transport hors-normes
Congrès 2011

Membre APGQ

Béton Laurier Inc.
Membre # 5066
251, de la Station
Laurier-Station (Québec)
G0S 1N0
Tél. : 418-728-2848

Membre Associé

Prolab Technolub Inc.
Membre # 1719
4531, rue Industrielle
Thetford Mines (Québec)
G6H 2J1
Tél. : 1-800-795-2777

Bienvenue !

ASSURANCES MICHEL BROUSSEAU Ltée Cabinet de Services Financiers

Vincent Fréchette, FPAA, C.d'A.Ass.
Vice-président exécutif
Courtier en assurance de dommages

5665 Royalmount, Suite 200
Ville Mont-Royal
(Québec) H4P 2P9

Téléphone : (514) 288-9141
Sans frais : 1 (800) 361-0610
Télécopieur : (514) 288-9824
Cellulaire : (514) 953-9719
Courriel : vfrechette@ambinc.ca

Marquage Antivol Sherlock Inc.
Membre # 1721
440, rue Ste-Hélène
Longueuil (Québec)
J4K 3R2
Tél. : 514-861-2761

Bur. : 418-650-1877
Bur. : 800-268-7318
Fax : 418-650-3361
Courriel : apmlq@videotron.ca
Site Web : apmlq.com

CAMPAGNE DE RENOUELEMENT

La campagne de renouvellement bat son plein depuis quelques semaines et votre réponse est excellente. Nous tenons à vous en remercier sincèrement. Votre association a su se donner un rôle important dans l'industrie tant au point de vue des représentations que des services conseils. Votre renouvellement rapide nous démontre votre intérêt et assure la vitalité de toute l'équipe.

APGQ

L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DE GRUES DU QUÉBEC

RLVQ

REGROUPEMENT DES LOUEURS DE
VÉHICULES DU QUÉBEC

APGQ

Suite à l'assemblée générale de l'Association des propriétaires de grues du Québec du 23 novembre dernier, nous tenons à vous informer que du 1er au 4 juin 2011, l'Association Canadienne des Locateurs de Grues tiendra sa 14ième Conférence au Château Frontenac. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le lien suivant : <http://www.crac-canada.com/fr/evenements/conference-prochaine>



TRANSPORT LOI 430

Plusieurs années après la mise en place de la loi 430 et de la politique d'évaluation des propriétaires et exploitants de véhicules lourd, la SAAQ vient de publier la politique d'évaluation et de mettre en place un programme d'excellence pour les conducteurs de véhicules lourds. Après avoir responsabilisé les propriétaires et exploitants, c'est au tour des conducteurs d'être interpellés dans leurs pratiques en matière de sécurité. Nous vous invitons à prendre connaissance des détails ci-inclus et à sensibiliser vos conducteurs sur l'impact de leur conduite sur la route. Tous les détails sont aussi disponibles sur le site Internet de la SAAQ. (www.saaq.gouv.qc.ca).

Politique d'évaluation des conducteurs de véhicules lourds

La Politique d'évaluation des conducteurs de véhicules lourds, qui vise à identifier les conducteurs de véhicules lourds qui présentent un risque pour la sécurité routière et la protection du réseau routier, entrera en vigueur le **1er janvier 2011**. Elle permettra d'intervenir auprès des conducteurs à risque afin qu'ils modifient leur comportement et adoptent une conduite plus sécuritaire.

Les événements inclus dans les dossiers des conducteurs de véhicules lourds qui seront pris en considération dans l'évaluation de leur comportement concernent :

- les règles de circulation (excès de vitesse, feux rouges, etc.) ;
- les heures de conduite et de repos ;
- les mises hors service « conducteur » ;
- l'arrimage des charges ;
- la vérification avant départ ;
- les accidents de la route ;
- etc.

Les conducteurs dont le dossier contient un certain nombre de ces événements recevront, en juillet 2011, un avis les invitant à corriger leur comportement. Cet avis sera accompagné d'une copie de leur dossier de conduite.

Programme d'excellence des conducteurs de véhicules lourds



Le Programme d'excellence des conducteurs de véhicules lourds entrera en vigueur le **1er janvier 2011**. Contrairement à la Politique d'évaluation des conducteurs de véhicules lourds, qui vise à identifier les conducteurs à risque, ce programme a pour but de reconnaître le comportement exemplaire des conducteurs de véhicules lourds sur le plan de la sécurité routière. Pour s'inscrire, il faut compléter le formulaire d'inscription.

La liste des conducteurs admis au programme sera par la suite publiée dans le site Web de la SAAQ.



Définition de « véhicule lourd » En vigueur le 1^{er} janvier 2011

À la suite des modifications apportées à la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds, une nouvelle définition de « véhicule lourd » entrera en vigueur le **1^{er} janvier 2011**. À l'heure actuelle, on considère qu'un véhicule est lourd lorsque sa masse nette dépasse 3 000 kg. La nouvelle définition reposera plutôt sur le **poids nominal brut du véhicule (PNBV)**.

Le PNBV représente le **poids d'un véhicule** auquel on additionne la **charge maximale qu'il peut transporter**.

PNBV = masse nette + capacité maximale de charge

Cette nouvelle définition permettra au Québec d'harmoniser ses pratiques avec celles de l'ensemble des juridictions canadiennes. Ainsi, tous les véhicules de même type seront assujettis aux règlements concernant les véhicules lourds, peu importe la province où ils sont immatriculés ou la province où ils circulent.

De plus, ce changement vise à assurer une **meilleure équité concurrentielle** dans l'industrie du transport routier des marchandises, principalement en ce qui concerne les transporteurs extra provinciaux.

HAUSSE DU TAUX DE LA TVQ

Le **1^{er} janvier 2011**, le taux de la taxe de vente du Québec (TVQ) passera de 7,5 % à **8,5 %**. Cette hausse s'appliquera à l'égard des fournitures taxables relativement auxquelles cette taxe deviendra payable à compter du 1^{er} janvier 2011. Des règles d'application permettant de déterminer le moment où le nouveau taux de 8,5 % s'appliquera sont prévues, selon la nature du bien ou du service fourni et le type de fourniture effectuée. En tant que fournisseurs ou acquéreurs de produits et de services, vous devez donc porter une attention particulière à ces règles. Vous devrez, en outre, vous assurer de mettre à jour votre logiciel de facturation et de comptabilité.

LES ASSURANCES
**GAUDREAU
DEMERS** ASSOCIÉS INC.
Cabinet en assurance de dommages

Louis Pariseault, C.d'A.Ass.
Courtier en Assurance de dommages
Vice-Président
lpariseault@gaudreademers.com

5095 Boul. Jean-Talon Est, bureau 2003
Montréal QC H1S 3G4
Tél. : 514-374-9944
1-877-860-1412
Fax : 514-374-2923

Cabinet partenaire de
intergroupe
ASSURANCES



**Bandes "D", drapeaux
et étiquettes**

Disponibles au bureau de l'association

Bandes "D" autocollantes

45.00 \$/ch

Transport (poste régulière) 5.00\$

Bandes "D" sur panneau d'aluminium

95.00 \$/ch.

Transport par camion collect

Drapeaux

5.75 \$/ch.

**Étiquettes autocollantes en vinyle classe 3,
4" X 4"** (pour réservoir de moins de 450 litres)
à 0.75\$/ch. ;

**Plaques autocollantes classe 3, #1202 en
vinyle, 10 3/4" X 10 3/4"** (pour réservoir entre
450 et 2000 litres) à 6.25\$/ch.

Pour commander :

Site Web : www.apmlq.com

Tél. : 1-800-268-7318

* commande minimum de 10.00 \$

Congés fériés et transport hors-norme

Les vacances des Fêtes de l'industrie de la Construction s'étendront du 19 décembre 2010 au 1^{er} janvier 2011 inclusivement.

Au sens du règlement sur le permis spécial de circulation et le transport hors-norme, en plus des dimanches, il sera interdit de circuler les jours fériés suivants : **25 décembre 2010** et le **1^{er} janvier 2011**.



REMORQUES LEWIS

499, chemin du Grand Rang
La Présentation, St-Hyacinthe (Québec)

J0H 1B0

Tel. : (450) 796-5656

Fax : (450) 796-5609

Sans frais : 1-877-796-5656

Info@remorqueslewis.com

http://www.remorqueslewis.com

Jacques Lewis

Président

CARGOS FERMÉS DE TOUTES DIMENSIONS

PETITES REMORQUES

BENNES BASCULANTES

BOTTOM DUMP

REMORQUES DROITES

TÉLÉSCOPIQUES

SURBAISSÉES

FARDIERS



Congrès 2011



Le 45^{ème} Congrès annuel est actuellement en préparation et soyez certains que les membres du comité congrès ne ménagent pas leurs efforts pour vous livrer un congrès tout à fait inoubliable.

Celui-ci se tiendra les 15 et 16 avril 2011 au magnifique Château Frontenac de la ville de Québec.

Réservez donc votre agenda dès maintenant comme suit :

45^{ème} Congrès annuel de l'APMLQ

15 et 16 avril 2011

Fairmont Château Frontenac

